

# PROJET PEDAGOGIQUE



## Les continents

"Voyage autour du monde"

## Die Kontinente

"Reise um die Welt"

2025 - 2026



avec le soutien de :



**D'KINDERSTUB** – Association des parents d'élèves de l'école A.B.C.M. Zweisprachigkeit - Jean Petit  
3a rue du Florimont – 68040 INGERSHEIM – [www.abcm-jeanpetit.eu](http://www.abcm-jeanpetit.eu)   
Tél : +33 (0)9 72 12 75 00 – E-mail : [dkinderstub@abcmzwei.org](mailto:dkinderstub@abcmzwei.org)

# SOMMAIRE

|                                                                                           |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Contexte institutionnel.....                                                              | 2         |
| Objectifs de l'association D'Kinderstub .....                                             | 3         |
| <i>Objectifs éducatifs de la Kinderstub .....</i>                                         | <i>3</i>  |
| Public accueilli .....                                                                    | 4         |
| <i>Accueil des enfants en situation de handicap .....</i>                                 | <i>4</i>  |
| <i>Mode d'inscription et administration des enfants .....</i>                             | <i>4</i>  |
| Moyens mis en œuvre.....                                                                  | 4         |
| <i>Moyens matériels .....</i>                                                             | <i>5</i>  |
| <i>Moyens humains.....</i>                                                                | <i>5</i>  |
| <i>Journée type durant le temps périscolaire (hors mercredis) .....</i>                   | <i>6</i>  |
| <i>Fonction des intervenants .....</i>                                                    | <i>7</i>  |
| Objectifs pédagogiques généraux .....                                                     | 11        |
| <i>Favoriser l'épanouissement, l'autonomie et la responsabilisation des enfants .....</i> | <i>11</i> |
| <i>Favoriser le bilinguisme .....</i>                                                     | <i>12</i> |
| <i>Favoriser l'activité physique.....</i>                                                 | <i>12</i> |
| <i>Favoriser l'éducation à l'environnement.....</i>                                       | <i>13</i> |
| <i>Sensibiliser à la solidarité et la citoyenneté.....</i>                                | <i>13</i> |
| .....                                                                                     | 15        |
| Voyage autour du monde ! .....                                                            | 15        |
| Objectifs pédagogiques spécifiques au thème .....                                         | 16        |
| Objectifs généraux .....                                                                  | 16        |
| Evaluations des objectifs pédagogiques spécifiques au thème .....                         | 16        |

# « Je n'ai aucune chance de retomber en enfance, puisque j'y suis resté. »

Tomi Ungerer

## Contexte institutionnel

L'association D'Kinderstub est l'association locale des parents d'élèves de l'école A.B.C.M. Zweisprachigkeit Jean Petit. A.B.C.M. signifie « Association pour le Bilinguisme dès la Classe de Maternelle ».

Créée en 1991, les écoles A.B.C.M. Zweisprachigkeit font partie d'un réseau d'écoles associatives gérées par l'Association pour le Bilinguisme en Classe dès la Maternelle, A.B.C.M. Zweisprachigkeit. Tomi Ungerer, artiste alsacien de renommée internationale, s'est associé à l'action d'A.B.C.M. Zweisprachigkeit, en dessinant le sigle de l'association et en acceptant la présidence d'honneur. Précurseur de l'enseignement bilingue en Alsace et en Moselle, A.B.C.M. Zweisprachigkeit emploie aujourd'hui plus de 100 salariés et accueille dans ses 11 écoles plus de 1200 élèves âgés de 3 ans à 11 ans. La création des écoles A.B.C.M. Zweisprachigkeit a joué le rôle d'aiguillon indispensable au démarrage et au développement de l'enseignement bilingue public en Alsace. A.B.C.M. Zweisprachigkeit milite pour l'ouverture d'un nombre suffisant de classes bilingues donnant la possibilité à tous les parents qui le souhaitent de donner à leurs enfants un enseignement bilingue, même en zone rurale.

A.B.C.M. Zweisprachigkeit a développé sa propre pédagogie, qui lui permet d'atteindre les objectifs suivants :

- Utiliser la langue régionale comme vecteur de communication dans le cadre scolaire et périscolaire.
- Appréhender la culture régionale et s'ouvrir ainsi à deux univers donc à deux cultures au sein du bassin rhénan, entre Vosges et Forêt Noire, dans un contexte européen.
- Acquérir un niveau de compétences égales dans les deux langues qui permettent aux enfants de parler, lire, écrire et s'amuser dans les deux langues

La langue régionale d'Alsace et de Moselle étant les dialectes franciques et alémaniques et la forme écrite de ces dialectes étant le Hochdeutsch, le bilinguisme tel qu'il est développé dans les écoles A.B.C.M. Zweisprachigkeit est par conséquent un bilinguisme français-allemand.

Pour atteindre cet objectif, l'enseignement bilingue tel qu'il fonctionne dans les écoles A.B.C.M. Zweisprachigkeit met en œuvre les principes de l'apprentissage précoce des langues tels qu'ils sont définis par la psycholinguistique acquisitionnelle. Ces principes, qui sont au nombre de 6, sont les suivants :

- La précocité ;
- Une durée d'exposition importante ;
- L'utilisation de la langue comme langue-vecteur ;
- La continuité ;
- **Le respect du principe « une personne une langue » ;**
- Le principe des « native speaker » (parler la langue comme sa langue maternelle)

Si ces six conditions sont réunies, un enfant peut parvenir à la maîtrise d'une seconde langue proche de la maîtrise de sa langue.

A.B.C.M. a donc décidé, suivant en cela les recommandations de l'Institut supérieur des langues de la République française, d'introduire l'immersion totale dans certaines classes : deux journées se passent en allemand et deux autres en alsacien, l'idée étant de n'introduire le français qu'au cours élémentaire deuxième année.

## Objectifs de l'association D'Kinderstub

"La Kinderstub est l'association des parents d'élèves de l'école A.B.C.M. Zweisprachigkeit Jean Petit d'Ingersheim. Elle a pour objet de promouvoir et de favoriser l'accès au bilinguisme régional (le français et l'allemand à la fois sous ses formes standards et dialectales) et plus largement au plurilinguisme en proposant toutes actions éducatives et sociales à destination des enfants."

*Article 3 des statuts de l'association D'Kinderstub*

L'accueil périscolaire a pour vocation de fonctionner dans la continuité de l'école. En conséquence et idéalement, il devra favoriser les trois points suivants concernant l'allemand et l'alsacien :

- Une durée d'exposition importante à la langue régionale,
- L'utilisation de la langue comme langue-vecteur,
- La continuité de l'immersion linguistique initiée à l'école.

### *Objectifs éducatifs de la Kinderstub*

- Utiliser avec les enfants régulièrement la langue régionale ou allemande pendant le temps périscolaire et extra-scolaire ;
- Offrir des activités adaptées selon les âges des enfants ;
- Moduler les activités en équilibrant les temps de dépense physique encadrés, les temps de dépense intellectuelle encadrés, les temps libres et les temps calmes ;
- Proposer des activités pour développer :
  - o La motricité ;
  - o L'expression ;
  - o La créativité ;
  - o L'évasion ;
- Favoriser l'entraide et la solidarité ;
- Favoriser la tolérance et la reconnaissance de la diversité ;
- Rappeler et exiger en toutes circonstances appropriées l'observation et le respect des autres, des règles de politesse, des lieux, de la nature, du matériel ;
- Favoriser l'autonomie ;
- Favoriser la socialisation.

## Public accueilli

Le public accueilli est constitué d'enfants de 3 à 12 ans habitant majoritairement dans un rayon de 25 km autour d'Ingersheim, inscrits à l'école primaire A.B.C.M. Zweisprachigkeit Jean Petit d'Ingersheim. Mais il n'est pas un critère d'accueil exclusif : les enfants ne faisant pas partie des effectifs de l'école Jean Petit peuvent s'inscrire et bénéficier des prestations de la Kinderstub ; il suffit de répondre aux conditions d'adhésion de l'association.

### *Accueil des enfants en situation de handicap*

La Kinderstub peut accueillir des enfants en situation de handicap.

Un Projet d'Accueil Individualisé sera élaboré en concertation avec la famille, les professionnels de santé qui suivent l'enfant et le responsable de la Kinderstub. Il précise les modalités de la vie quotidienne (repas, traitements, soins) ainsi que les adaptations, si certaines sont nécessaires. Il est mis en place afin d'accueillir au mieux l'enfant qui a des besoins spécifiques.

### *Mode d'inscription et administration des enfants*

Les enfants sont inscrits aux différentes activités (repas, animations du soir et accueil de matin) par leurs parents en amont via un portail « famille » accessible à l'adresse :

[https://delta-enfance3.fr/PORTAIL\\_KINDERSTUB](https://delta-enfance3.fr/PORTAIL_KINDERSTUB).

Les inscriptions pour l'accueil du mercredi matin se font au trimestre ( ou occasionnellement à la demande moyennant un supplément) par mail auprès de la coordinatrice et/ou de l'assistante administratif ([dkinderstub@abcmzwei.org](mailto:dkinderstub@abcmzwei.org)). De même que pour les vacances scolaires.

L'arrivée et le départ des enfants sont validés numériquement en utilisant des tablettes.

Les fiches sanitaires des enfants sont également accessibles via ces tablettes.

## Moyens mis en œuvre

L'association accueille les enfants en temps périscolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h45 à 13h50 (jusqu'à 72 enfants pendant la pause méridienne) et de 16h15 à 18h30 (jusqu'à 50 enfants). Elle accueille également les enfants les mercredis matins de 7h45 à 12h15 (jusqu'à 20 enfants).

## *Moyens matériels*

Les activités ont lieu dans les locaux de l'école bilingue A.B.C.M Jean Petit à Ingersheim.

Une salle est consacrée à la restauration et pour les temps périscolaires au rez-de-chaussée de l'établissement.

Une salle est mise à disposition des enfants et des animateurs pendant la pause méridienne, la « *Spielzimmer* » Elle fait aussi office de salle de repos pour les petits pendant la pause méridienne.

Une salle est prévue pour les activités sportives et de motricité dans un algeco du nom de « *Spielhisla* » située dans la cour de l'école.

Un endroit calme est prévu à l'étage pour faire office d'infirmerie ou de lieu de repos pour les enfants qui en ressentent le besoin.

Les locaux disposent d'une cour fermée pour les activités extérieures.

L'association met à disposition des animateurs du matériel pédagogique et sportif.

C'est la coordinatrice du pôle animation qui se charge de l'approvisionnement en fournitures nécessaires au bon fonctionnement du périscolaire. Elle pourra, le cas échéant, déléguer cette charge au sein de l'équipe.

## *Moyens humains*

La coordinatrice du pôle animation, Mme Patricia IFFINGER, titulaire du BPJEPS LTP (Brevet Professionnel pour la Jeunesse l'Education Populaire et le Sport option Loisirs Tous Publics) assure la direction de l'accueil périscolaire et en est également la référente sanitaire.

### **L'accueil des enfants sur le temps périscolaire est assuré par :**

- Mme Tania HERRGOTT : BPJEPS APT (Activité Physique pour Tous) - Animatrice sportive ;
- Mme Sina ADRIAN : Stagiaire BAFD - Animatrice bilingue allemand & Directrice de l'accueil des mercredis ;
- M. Nassim FLORENTZ BALKI : Baccalauréat Animation – Animateur ;
- Mme Jackie PATARD : Stagiaire BAFA – Animatrice ;
- Mme Séverine MEYER : CAP petite enfance – Animatrice ;
- Mme Marie-Noëlle ALTERMATT : Référente repas
- Mme Patricia IFFINGER : CAP petite enfance, CQP Animateur périscolaire, BPJEPS LTP option direction. Coordinatrice du pôle animation ;
- Mme Laure SIMEONI : CAP petite enfance, Animatrice et assistante administrative ;

## *Journée type durant le temps périscolaire (hors mercredis)*

### L'accueil du matin :

Il est assuré de 7h30 à 7h50. Les enfants sont accueillis dans la cour de l'école ou dans la salle de restauration selon la météo. Des jeux libres y sont proposés. Les enfants seront sous la responsabilité des enseignantes à partir de 7h50.

### La restauration :

Elle s'étale sur deux services de 11h45 à 13h50 :

- Le premier groupe, constitué des enfants de maternelle, est accueilli directement dans la salle de restauration, puis dans la cour de récréation (dans la *Spielzimmer* et/ou dans la *Spielhisla* en cas de mauvais temps) ;
- Le deuxième groupe, constitué des enfants d'élémentaire, est accueilli dans la cour de récréation (dans la *Spielzimmer* et/ou dans la *Spielhisla* en cas de mauvais temps) puis dans la salle de restauration ;
- Le temps de pause méridienne est un temps de jeu entre pairs pour les enfants. Les animateurs(-trices) proposent des activités / jeux pour ceux qui le souhaitent.

A noter : la composition des groupes peut être amenée à évoluer en fonction du nombre d'enfants inscrits et des conditions sanitaires notamment, il est possible que trois services soient organisés au lieu de deux.

### **Déroulement :**

#### **Les enfants de moins de 6 ans**

Les enfants des classes de maternelle de petites, moyennes et grandes sections déjeunent au 1<sup>er</sup> service (arrivée en salle à 11h40) ; Les ASEM les accompagnent lors du lavage des mains puis jusqu'à la salle de restauration. Elles aident les animateurs(-trices) à dévêtir les enfants puis à les installer à leur table.

#### **Les enfants de plus de 6 ans**

- **12h45** : les CP et CE1, CE2, CM1 et CM2 déjeunent au 2<sup>ème</sup> service (fin à 13h40) ;
- **13h50** : fin de la pause méridienne ;
- **16h10** : les animateurs(-trices) vont chercher les enfants de maternelle dans leurs classes ;  
les enfants d'élémentaire rejoignent l'animateur(-trice) référent(e) ;  
le goûter est pris en fonction de la météo dans la cour de récréation ou dans la salle de restauration ;
- **16h45** : un temps de jeu dans la cour est proposé ;
- **17h00 - 18h00** : diverses activités, ateliers sportifs ou artistiques sont mis en place par les animateurs(-trices). Ce créneau est bloqué afin de permettre à chaque enfant d'aller au bout de son projet. (Les parents sont priés de s'annoncer au préalable en cas de départ prématuré de l'enfant).
- **18h00 - 18h30** : jeux récréatifs et départ échelonné des enfants.

A noter : Une attention particulière sera donnée à la notion du temps qui passe. Une frise pourra être installée dans la salle principale afin de permettre à l'enfant de se repérer dans sa journée.

### *Journée type du mercredi matin*

Comme l'année scolaire 2024/2025, nous avons à cœur de proposer des accueils les mercredis matins. Les inscriptions se font au trimestre ( ou occasionnellement à la demande moyennant un supplément) et par l'intermédiaire de la coordinatrice et/ou l'assistante administratif, les demandes s'effectuant par mail à [dkinderstub@abcmzwei.org](mailto:dkinderstub@abcmzwei.org).

Seront présents lors de ces matinées, la directrice ainsi qu'un(e) animateur(ice). Ils disposent de 2 heures de préparation afin de proposer des activités de qualité et adaptées aux enfants.

Un tableau des animations prévues est disponible sur demande et est également affiché dans la vitrine devant le portail de l'école.

La directrice de l'accueil périscolaire des mercredis est désignée comme référente sanitaire par la coordinatrice du pôle animation.

#### **Déroulement :**

- L'accueil des enfants le matin commence à 7h45 jusqu'à 9h00 ;
- Les différentes activités proposées (ainsi que des sorties) se déroulent de 9h00 à 11h30 ;
- Des temps de jeux libres sont également prévus ;
- La fin de l'accueil se fait à partir de 11h45 jusqu'à 12h15.

### *Fonction des intervenants*

#### **La coordinatrice du pôle animation :**

- Elle gère l'organisation de l'accueil périscolaire, les réservations et le planning des activités, ainsi que l'équipe d'animation, en définissant ce qu'elle attend d'elle en amont, au travers des différentes missions de chacun et en déterminant les points essentiels relatifs au bon fonctionnement de l'accueil périscolaire.
- Elle effectue les tâches administratives, celles demandées par l'organisme, et celles relatives à la tenue des documents obligatoires.
- Elle assume également une fonction d'animation, avec un rôle de formation, de conseil, de soutien et d'évaluation auprès de l'équipe d'animation.
- Elle garantit la sécurité de tous (législation), du bon relationnel (responsable de la direction, animateurs, parents, prestataires...), des bonnes conditions sanitaires (hygiène, alimentation...) et de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Elle assume la fonction de référent sanitaire auprès des enfants.

### **Les animateurs(-trices) :**

- Ils/Elles anticipent les besoins des enfants et assurent leur sécurité physique, morale et affective, ainsi que la gestion de la vie quotidienne (toilette, rangement ...) tout en les aidant à devenir le plus autonome possible.
- Ils/Elles s'adaptent aux contraintes de la vie en collectivité.
- Ils/Elles connaissent les différentes règles de sécurité et sont responsables de leur respect.
- Ils/Elles assurent la préparation et l'encadrement d'activités d'animation et savent les adapter à l'âge de l'enfant.
- Ils/Elles sont observateurs, disponibles, à l'écoute et représentent aussi un repère pour les enfants, c'est pourquoi ils/elles veillent à véhiculer l'image d'un adulte responsable.
- Ils/Elles possèdent aussi l'esprit d'équipe, n'hésitent pas à demander des conseils, n'hésitent pas à se remettre en question, le travail d'équipe étant basé sur la communication et la coopération. (Les différends entre animateurs se règlent en dehors de la présence des enfants).
- En fonction de leurs compétences linguistiques, ils/elles adaptent toutes leurs animations pour que les enfants acquièrent le plus de vocabulaire en langue régionale possible.
- Ils/Elles assurent le service des repas.

La fonction de l'animateur(-trice) stagiaire est la même que pour un animateur et se distingue par le fait qu'il/elle est entrée en formation dans le secteur de l'animation.

### **L'évaluation de l'animateur(-trice) stagiaire porte à minima sur :**

- Son attitude dans l'équipe, sa participation et son investissement autant dans les activités ayant lieu au périscolaire que lors des sorties (piscine, spectacles...) – seul un justificatif médical pourra le dispenser d'une sortie ;
- Sa ponctualité, son assiduité, le respect des personnes, des règles et des consignes ;
- Sa relation avec les enfants (langage, écoute, disponibilité et attitudes pédagogiques...) ;
- Le travail d'équipe (parents, gestionnaire, personnel de service...) ;
- Ses compétences d'animation (mener des activités et amener des idées, réalisation de projets d'animation, connaissance de l'enfant) ;
- La mise en œuvre du projet (respect, prise d'initiative, capacité d'évaluation...) ;
- La gestion de la vie quotidienne (rythme de l'enfant, hygiène, rangement, entretien des lieux de vie, repas, respect du matériel...) ;
- Le respect de la sécurité (dans les locaux de l'association, lors des sorties de groupes, transports, activités, connaissances et application de la réglementation).

### **Le/la référent(e) sanitaire :**

Cette fonction, qui peut être déléguée, est assurée par la coordinatrice du pôle animation.

- Il/Elle veille à donner à chaque déplacement extérieur une trousse de secours aux animateurs(-trices), ainsi que les fiches sanitaires des enfants. Il/Elle vérifie toujours que la trousse de secours soit complète.
- Il/Elle informe les personnes qui concourent à l'accueil de l'existence éventuelle d'allergies médicamenteuses ou alimentaires.
- Il/Elle s'assure de la prise des médicaments, s'assure que les médicaments sont conservés dans un contenant fermé à clé sauf lorsque la nature du traitement impose que le médicament soit en permanence à la disposition de l'enfant.

- Il/Elle doit tenir le registre dans lequel sont précisés les soins donnés au mineurs et notamment les traitements médicamenteux.
- Il/Elle est chargé(e) des relations avec les professionnels de santé (médecins, hôpital). Elle s'assure de la remise, pour chaque mineur, des renseignements médicaux, ainsi que, le cas échéant, des certificats médicaux et de non contre-indication à la pratique de certaines activités physiques et sportives.
- Il/Elle est en charge de s'assurer du respect de la confidentialité des informations que contient la fiche sanitaire.

### **Le/la référent(e) cuisine :**

- Il/Elle cherche les repas auprès du restaurant scolaire « Pomme et Chou » avec un véhicule mis à disposition à cet effet.
- Il/Elle assure le maintien à température et le service des repas les midis où ceux-ci sont pris en charge.
- Il/elle s'occupe de la plonge et du nettoyage et de la désinfection des surfaces avec l'aide d'autres membres de l'équipe d'animation.
- Il/Elle prépare et participe à la distribution des goûters avec l'aide d'autres membres de l'équipe d'animation.
- Il/Elle porte une attention particulière aux enfants souffrant d'allergie alimentaire et à ceux ayant des régimes alimentaires spécifiques.
- Il/Elle veille au bon niveau de stock des produits d'entretien et d'hygiène.

### **L'entretien des locaux :**

L'équipe d'animation, appuyée par un agent d'entretien polyvalent, assure le nettoyage des locaux utilisés par le périscolaire, l'entretien des sanitaires et le nettoyage des sols étant assuré par l'entreprise REGIO Nettoyage.

Un agent d'entretien prend en charge les locaux dévolus au périscolaire.

- Il/Elle assure la désinfection des parties communes le matin et se charge du réapprovisionnement en papier et essuie-mains.
- Il/Elle réalise les opérations de nettoyage des surfaces et des installations dans les salles d'animation et de restauration.
- Il/Elle vide les poubelles et évacue les déchets courants, se charge des sols, du mobilier et des vitres.

Les animateurs(-trices) pourront être amenés à participer au nettoyage et à la désinfection des locaux.

### **Les pauses de l'équipe d'animation :**

Elles sont prises après les temps méridiens à partir de 14h00. Elles ont une durée d'une heure et 15 minutes. Elles peuvent être fractionnées (1h pendant midi, 15 minutes à un autre moment de la journée en accord avec le reste de l'équipe). En dehors des temps de pause, l'utilisation du téléphone portable est interdite sauf pour motif professionnel (pour être joint pendant les sorties par exemple ou pour des activités nécessitant l'utilisation de la musique).

Il est également interdit de fumer sur l'ensemble du site de l'école primaire Jean Petit, en dehors des temps de pause (ceci est aussi valable pour la cigarette électronique), ainsi qu'à la vue des enfants – les membres de l'équipe d'animation étant des exemples pour eux.

## **Réunions de préparation & de bilan (objectifs, fonctionnement) :**

En début d'année, une réunion avec la coordinatrice et l'équipe d'animation est mise en place avant la rentrée. Cette réunion permet de valider au sein de l'équipe le projet pédagogique, de préciser les objectifs et le fonctionnement de l'association ainsi que le rôle que la coordinatrice attend de chacun des membres de l'équipe durant les temps d'accueil. C'est avec l'équipe d'animation que sont choisis les thèmes annuels en rapport avec les objectifs et en cohérence avec les programmes scolaires. Cela permet de mettre en place une dynamique de groupe et de créer une ambiance cordiale. De même qu'en fin d'année, une réunion bilan sera nécessaire à l'évaluation du projet pédagogique de l'année écoulée.

## **Temps de préparation des animateurs(-trices) :**

Lors de ces temps de préparation déterminés par avance dans leur planning hebdomadaire, les animateurs(-trices) préparent leurs séquences d'animation. Une fiche d'activité leur est demandée par séance et/ou par projets, avec les objectifs pédagogiques généraux, les objectifs opérationnels et les moyens attendus ainsi que les critères d'évaluation. Ils/elles peuvent travailler seul(e)s ou en équipe, par exemple pour élaborer des grands jeux ou tester une technique qu'ils/elles souhaitent présenter aux enfants.

## **Réunions pédagogiques :**

La coordinatrice et l'équipe d'animation se réunissent :

- Tous les lundis matins, pour faire un bilan de la semaine passée et se réajuster si besoin pour la semaine à venir. Elle permet de mettre en place et ou de revoir le planning pour les activités de la semaine et de traiter de tout sujet d'actualité.  
Cette réunion favorise aussi les échanges entre la coordinatrice et l'équipe d'animation afin d'instaurer une relation de confiance dans l'équipe, ce qui est primordial.
- Tous les jeudis matins pour évoquer le déroulement des activités que l'équipe d'animation a mis en place en amont ainsi que leur évaluation. C'est également un temps de préparation des activités extrascolaires (des vacances). C'est aussi un moment d'accompagnement pour les stagiaires.

## **Relation entre les adultes et les enfants :**

La relation entre les personnes participant à l'accueil de loisirs quel qu'en soit le type (adulte / adulte, enfants / adultes, ou enfants / enfants) est fondée sur la confiance et le respect mutuel. Aucun comportement violent ou agressif, aucun propos injurieux ou à caractère discriminatoire ne peut être toléré.

La conduite des adultes est dictée par leur responsabilité pédagogique et leur souci d'agir avec bienveillance auprès des enfants. Leur fonction justifie une autorité suffisante pour assurer le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs et la sécurité morale et physique des participants.

Les règles de la vie de groupe sont mises en place pour tous les acteurs de l'accueil de loisirs y compris pour les adultes. Elles sont rassurantes pour tous, dès lors qu'elles sont justes et comprises par chacun, limitant ainsi les sentiments d'injustice et de frustration qu'éprouvent souvent les enfants à l'égard des adultes.

# Objectifs pédagogiques généraux

Ils sont en harmonie avec les finalités éducatives de l'association et ils ont l'ambition de donner aux enfants les outils permettant à leur personnalité de s'éveiller et de s'affirmer.

Chacun doit pouvoir ressentir à quel moment le groupe a besoin de se défouler ou au contraire de faire des activités plus calmes. Dans la mesure du possible, les enfants doivent pouvoir jouer en autonomie s'ils le souhaitent, à différents moments de la journée, et si le temps le permet, en extérieur.

Afin de créer les conditions d'un accueil optimal, il est important d'instaurer une relation de confiance avec l'enfant, mais également avec les parents qui confient leurs enfants toute la journée. Pour ce faire, chacun doit se rendre disponible lors des moments d'accueil et de départ afin de répondre aux éventuelles questions des parents, de les rassurer et de pouvoir échanger toutes les informations concernant l'enfant.

L'animateur(-trice) qui évoque un problème avec un parent devient son/sa interlocuteur(-trice) privilégié(e), ceci afin de ne pas avoir un effet de redondance pour l'enfant et le parent concernés. La coordinatrice doit toujours être informée des éventuels soucis concernant les enfants ou la relation avec les parents et peut être sollicitée comme médiatrice le cas échéant.

## *Favoriser l'épanouissement, l'autonomie et la responsabilisation des enfants*

- En leur proposant d'élaborer ensemble les règles de vie quotidienne (à la cantine et pendant les temps périscolaire) ;
- En leur proposant de trouver dans un premier temps par eux-mêmes des modalités de résolution en cas de conflit ;
- En leur proposant de participer aux tâches quotidiennes de service et de rangement de la salle de restauration ;
- En proposant au moins une fois par trimestre un « conseil des enfants » après le goûter, pour réfléchir aux problèmes rencontrés et donner leur avis sur ce qu'ils vivent ;
- En développant le lien parents-enfants (proposition de soirées à thème spécialement dédiées aux familles)

## **Evaluation :**

- Un règlement co-construit avec les enfants en rapport avec leurs droits, leurs devoirs et les éventuelles dispositions prises en cas de non-respect de ces règles sera affiché sur les murs de la cantine qui sera aussi notre salle d'activité principale, ainsi que des outils d'évaluation du bruit par exemple.
- Pour la résolution autonome des conflits, l'évaluation sera assurée par une vigilance particulière des animateurs(-trices) aux échanges existant entre les enfants. Moins les enfants auront besoin des animateurs(-trices) pour arbitrer, plus l'objectif sera atteint. La réunion hebdomadaire des animateurs(-trices) permettra de partager cette évaluation.

- Un planning des tâches quotidiennes sera proposé aux enfants. L'évaluation se fera par le nombre réel d'enfants impliqués dans la réalisation de ces tâches et par leur investissement dans celles-ci.
- Un compte-rendu des conseils d'enfants sera réalisé soit par un enfant volontaire, soit par un(e) animateur(-trice). Une évaluation sera faite par l'observation active de la part des animateurs(-trices) du comportement des enfants, pour s'assurer de la répartition équitable de la parole entre les enfants pour que chacun donne bien son avis (bâton de parole distribué par un enfant responsable). La réunion hebdomadaire des animateurs(-trices) permettra de partager cette évaluation.
- L'évaluation quant au développement du lien parent-enfant se fera par le nombre effectif de participants aux soirées à thème proposées, par l'implication effective des parents dans la convivialité du moment et par l'attention portée par les parents à leurs enfants à cette occasion. Des questionnaires de satisfaction seront régulièrement soumis aux parents et aux enfants participant à ces soirées.

### ***Favoriser le bilinguisme***

- En proposant des activités en alsacien ou allemand ou en français ;
- En proposant des activités en lien avec le patrimoine de la région (coutumes, gastronomie, histoire, folklore) ;
- En proposant des rencontres intergénérationnelles avec les résidents du Home du Florimont ;
- En invitant des intervenants extérieurs (parents, habitants d'Ingersheim) dialectophones ou germanophones.

### **Evaluation :**

- La progression effective de chaque enfant à s'exprimer aisément dans l'une ou l'autre des langues (alsacien ou allemand) nous permettra d'évaluer cet objectif. Des réunions seront également organisées avec les enseignantes au moins une fois par trimestre afin de connaître leur ressenti à ce sujet.
- Des grands jeux seront proposés pour évaluer l'acquisition du vocabulaire rencontré lors des différentes activités.

### ***Favoriser l'activité physique***

- En proposant le plus souvent possible des activités sportives aux enfants dans les locaux ou dans les différents parcs de la ville d'Ingersheim ;
- En entrant en contact avec les clubs sportifs d'Ingersheim afin de leur faire découvrir de nouveaux sports ;

- En favorisant l'expression corporelle (danse, théâtre...) ;
- En proposant des jeux développant la motricité ;
- En s'appuyant sur les personnes ressources bénévoles (parents sportifs, ateliers vélo...)

#### **Evaluation :**

- Nombre d'activités sportives proposées par semaine ;
- Nombre de clubs sportifs qui ont proposé des ateliers aux enfants.
- Nombre de parents s'étant investis dans l'animation d'ateliers sportifs

#### ***Favoriser l'éducation à l'environnement***

- En leur proposant des repas bio et locavores préparés par le restaurant scolaire Pomme et chou ;
- En favorisant l'apprentissage du tri sélectif ;
- En favorisant l'utilisation d'objets récupérés ;
- En les sensibilisant au gaspillage (tant de nourriture que de papier) ;
- En se déplaçant le plus possible à pieds ou en privilégiant les transports en commun ; En proposant des activités de découverte de la faune et de la flore plus particulièrement de la région (et du monde en général) ;
- En proposant des sorties découverte dans la nature ;
- En créant avec eux des affiches avec pictogrammes pour rappeler les bons gestes dans les différentes salles de la structure.

#### **Evaluation :**

- Par l'observation active des animateurs qui vont s'assurer que chaque enfant a compris les règles liées à ces notions de tri et de gaspillage.
- Par le nombre d'activités ou créations artistiques recyclant des objets de récupération.
- En proposant en fin d'année un grand jeu d'évaluation.
- Par le nombre de sorties réellement effectuées en privilégiant les transports en commun ou les trajets à pieds.
- Par le nombre de sorties et activités en lien avec la faune, la flore ou les paysages de la région.

#### ***Sensibiliser à la solidarité et la citoyenneté***

- En faisant respecter les règles de vie mises en place pour le respect de chacun.
- En développant la maîtrise et la connaissance de soi, en apprenant à résoudre les conflits soit entre pairs, soit par le biais d'une fiche de réflexion remplie par l'enfant avec l'aide de l'animateur(-trice). Cela lui permet de comprendre pourquoi telle ou telle règle n'a pas été respectée et comment y remédier.

- En proposant des jeux collectifs et coopératifs ;
- En favorisant l'entraide entre les plus grands et les petits ;
- En proposant aux parents bénévoles de venir échanger leurs savoirs avec les enfants et en valorisant le fait de donner du temps aux autres ;
- En mettant en place des activités communes avec les résidents du Home du Florimont ;
- En impliquant les enfants dans la vie de l'association : participation aux manifestations tout au long de l'année.

**Evaluation :**

- Par l'observation active des enfants qui devront se montrer détendus et attentifs les uns aux autres (évaluation qualitative partagée par les animateurs).
- Par le nombre d'échanges de savoirs ou activités proposés par les parents.
- Par le nombre d'activités mises en commun avec les résidents du Home.
- Par l'implication effective des enfants dans les manifestations proposées par l'association.

# THÈME DE L'ANNÉE

## Voyage autour du monde !

Reise um die Welt !



Et si nous partions en voyage... sans prendre l'avion ?

Grâce à ce projet, les enfants vont découvrir les continents comme de grands explorateurs ! Ils rencontreront des animaux incroyables, écouteront des musiques venues d'ailleurs, goûteront peut-être de nouvelles saveurs et apprendront à connaître les coutumes de différents peuples. Chaque activité sera une escale pour s'amuser, créer, partager et rêver ensemble. Ce voyage autour du monde permettra aussi de mieux comprendre la richesse et la beauté de notre planète, et d'apprendre à en prendre soin. Alors, prêts pour un voyage magique à travers le temps et les saisons ?

Explorer, rêver, partager : bienvenue sur les continents !

# Objectifs pédagogiques spécifiques au thème

## Objectifs généraux

1. **Découvrir le monde et sa diversité**
  - Sensibiliser les enfants à l'existence des différents continents.
  - Développer leur curiosité pour les cultures, les paysages et les animaux qui y vivent.
2. **Développer l'ouverture culturelle et la tolérance**
  - Favoriser la découverte des traditions, langues, musiques et modes de vie.
  - Amener les enfants à respecter et valoriser la diversité.
3. **Stimuler la créativité et l'expression**
  - Permettre aux enfants d'exprimer leurs découvertes à travers des activités artistiques (dessin, peinture, musique, danse, cuisine, bricolage).
  - Encourager l'imaginaire en voyageant "sans bouger".
4. **Encourager la coopération et le vivre-ensemble**
  - Réaliser des projets collectifs (ex. une fresque des continents, un spectacle, un jeu de rôle).
  - Développer le partage des savoirs et l'entraide entre petits et grands.
5. **Éveiller la conscience écologique et citoyenne**
  - Sensibiliser aux richesses naturelles de chaque continent.
  - Initier les enfants au respect de l'environnement et à l'importance de préserver la planète commune.

Ces objectifs permettent d'adapter l'enseignement des saisons aux différentes capacités cognitives et intérêts des enfants à mesure qu'ils grandissent.

## Evaluations des objectifs pédagogiques spécifiques au thème

- Par le nombre de sorties nature réalisées au cours de l'année
- Par le nombre d'activités sportives réalisées au cours de l'année
- Par le nombre d'enfant se repérant sur la frise mensuelle et/ou quotidienne
- Par le nombre de nouvelles saveurs goûtées
- Par le nombre de continents nommés dans plusieurs langues
- Par le nombre d'actions solidaires
- Par le nombre de partenariats créés avec les associations locales